

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ABEILLE MÉDICALE

Journal de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal,
de l'Hôpital Hôtel-Dieu, de la Maternité Ste. Pélagie
et des Dispensaires.

THS. E. D'ODET D'ORSONNENS, M.D., *Rédacteur-en-chef.*

Vol. I.

OCTOBRE 1879.

No. 10.

Le discours de Monsieur le Docteur Rottot à l'ouverture des
cours de l'Université Laval à Montréal.

Dans un discours officiel prononcé lors de l'ouverture des cours de l'Université Laval à Montréal, Monsieur le Docteur Rottot, ayant cru devoir ramener devant le public la question des difficultés survenues entre l'Université Laval et l'École de Médecine, nous nous trouvons dans la pénible nécessité de nous occuper encore une fois de ce Monsieur. Nous lui dirons franchement la vérité, quitte à lui, si elle lui fait mal au cœur, d'aller chercher un refuge auprès de quelqu'âme charitable qui le prenne sous sa protection. La vérité est chose sacrée, et il n'est pas permis à Monsieur le Docteur Rottot de se cacher sous l'hermine pour y forfaire.

Monsieur le Docteur a prétendu faire l'historique de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. Nous aurions compris la raison d'être d'un semblable projet dans le discours prononcé à l'École de Médecine; mais à l'ouverture des cours de l'Université Laval, il est pour le moins déplacé, pour ne pas dire plus, que s'y occuper presque exclusivement d'une Institution étrangère à celle que Monsieur le Docteur Rottot représentait en ce moment.

L'historien doit être véridique ; c'est la première des qualités exigées de lui. Il mérite le mépris public si pour servir une cause, il fait un choix de faits qui lui conviennent et passe sous silence les faits qui pourraient donner une impression différente de celle qu'il veut produire sur l'esprit de ses auditeurs, ou même s'il laisse sans explication les faits qu'il met en lumière.

Monsieur le Docteur Rottot parlant au public comme Doyen de la faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal semble être tombé dans ce grave défaut.

Pourquoi ne pas parler par exemple des démarches faites à plusieurs reprises par l'École de Médecine dans le but d'obtenir une affiliation à l'Université Laval ? Il semble que ce fait est d'une importance assez grave, pour mériter l'attention du public, surtout quand Monsieur le Docteur Rottot fait tant d'efforts pour faire ressortir les inconvénients qu'il y avait pour l'École de Médecine d'être affiliée à des Universités protestantes. Il est vrai que Monsieur l'orateur s'évitait ainsi la pénible nécessité de parler du refus réitéré de Laval à faire l'affiliation demandée et se ménageait l'occasion de pouvoir dire, en parlant de l'affiliation de l'École à une Université protestante : " Cette fausse position nous affectait considérablement et nous n'apercevions qu'un seul moyen pour en sortir, c'était l'établissement d'une Université indépendante à Montréal. "

Mais c'était être en dehors de la vérité !

Il aurait également été plus juste en faisant observer que si l'École a perdu son affiliation à l'Université McGill, c'est précisément à raison de ces démarches auprès de l'Université Laval. Le public eut alors été mieux renseigné ; et vous deviez lui rendre cette justice.

" Malgré nos appels réitérés, dit Monsieur le Docteur Rottot, en parlant de l'École, nous n'avons jamais reçu, que je sache, le moindre encouragement de la part d'un seul citoyen de Montréal. " Monsieur le Docteur oublie les efforts

faits par le vénérable et patriotique Monseigneur Ignace Bourget, alors évêque de Montréal, pour améliorer la position de l'École sous le rapport des intérêts matériels et scientifiques. Il oublie que les Révérendes Sœur de l'Hotel-Dieu de Montréal répondant aux désirs du premier pasteur de ce diocèse, ont fait d'immenses sacrifices pour permettre à l'École de Médecine de suivre plus aisément leur Hopital ; qu'elles ont fourni à l'École les moyens d'élever un magnifique établissement pour y donner ses cours. Mr. le docteur Rottot oublie encore ce qu'ont fait les Révérendes Sœurs de la Miséricorde qui, elles aussi, se sont empressées d'accéder aux vues de Monseigneur Bourget et ont mis à la disposition exclusive de l'École leur importante Maternité.

Enfin, il oublie encore que les Révérendes Sœurs de la Providence ont érigé dans les différentes parties de la ville des Dispensaires qu'elles ont mis sous le contrôle de l'École ; ce que plus tard, ont fait les Révérendes Sœurs Grises.

La justice, Monsieur le Docteur Rottot, ne vous autorisait pas à méconnaître ainsi les services de ceux à qui vous aviez toutes raisons d'exprimer de la reconnaissance.

Vous ne restez pas plus dans les limites de la vérité, lorsque, pour justifier l'existence de Laval à Montréal, vous vous écriez : " Pourquoi ne pas nous soumettre ; pourquoi ne pas accepter cette Université ? C'est le remède que nous demandions à nos maux. Est-ce qu'il serait mauvais parce que c'est l'Université Laval ? "

Un remède, vous ne l'ignorez pas, Monsieur le Docteur, doit être pris d'après la prescription. Eh bien ! la prescription, Rome l'a donnée elle-même. Pour nous le faire prendre, ayez donc égard à la prescription, n'en faites donc pas fi. Nous qui voulons conserver notre vie sauve, nous ne pouvons nous abandonner entre vos mains ; nous constatons que la prescription a été mise de côté. Sur qui le blâme doit-il donc retomber, si le remède commandé par le St. Siège n'a pas eu jusqu'ici son efficacité ? Evidemment ce n'est pas sur l'École,

qui demande qu'on suive d'abord la prescription donnée par le St Siège.

Quant à ce que vous dites qu' "en acceptant l'Université nous élevons immédiatement le niveau des études " médicales," nous ne voyons pas ce que les médecins formés à l'Ecole de Médecine de Montréal ont à envier, en fait de sciences médicales, aux médecins formés à l'Université Laval de Québec.

Vous vous flattez de la sympathie publique ; vous paraissez vous en enorgueillir. Nous croyons la partager assez largement avec vous. Et pour ne pas dire plus, elle ne lui est inférieure, ni par le nombre ni par le mérite de ceux qui nous l'accordent.

Pour ce qui est de la justification que Monsieur le Docteur Rottot a entrepris de faire de sa conduite dans la question de l'Université, nous ne voulons pas revenir sur ce qui a déjà été dit à ce sujet, vû que les faits étaient de telle nature, qu'ils n'ont pu être sitôt oubliés de nos lecteurs.

Le droit de légitime défense étant suffisamment accompli, nous nous bornons à ces quelques remarques sur le discours prononcé par Monsieur le Docteur J. P. Rottot le 1er Octobre 1879, à l'ouverture des cours de l'Université Laval à Montréal, discours publié depuis dans "l'Union Médicale."

Annuaire de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

Nous apprenons par "l'Union Médicale du Canada" que la phrase suivante, au sujet de l'hospice de la Maternité Ste Pélagie ; " Cet Hospice n'admet pour visiter les malades qui s'y trouvent que les seuls Elèves de l'Ecole de Médecine " n'a plus sa raison d'être aujourd'hui.

La raison qu'il en donne est que les professeurs et les élèves de la faculté de médecine de l'Université Laval à Montréal

seront admis, de la part des autorités religieuses, sur le même pied que les professeurs de l'Ecole et leurs Elèves.

Nous avouons que nous ne soupçonnions pas que les autorités religieuses en viendraient à une telle décision. Nous le croyions d'autant moins que nous savions que les Sœurs n'étaient pas favorables à l'admission d'une autre Ecole dans leur Maternité. Après avoir consulté sur l'autorité que pouvait avoir l'Evêque en cette matière, nous avons appris que cette question n'était que du ressort des Sœurs. On nous a donné pour preuve le passage suivant qui trace l'action de l'Evêque dans les Communautés.

“20. Ex generali saltem consuetudine, vim legis habente, certum est moniales non exemptas ab Ordinario multipliciter dependere quoad dictam bonorum suorum administrationem. Nempe *primo*, potest Episcopus exigere ut sibi administrationis ratio reddatur; *secundo*, ut pro rebus majoris momenti suus expectetur consensus: *tertio* si moniales administratoribus utantur, ad ipsum pertinet administratores illos approbare et revocare; atque ab iisdem exigere ut sibi administrationis rationem reddant. Haec passim supponunt canonistae et plurimae sacrarum congregationum decisiones.” (D. Bouix, Tractatus de jure regularium ubi et de religiosis familiis quæ vota solemnia, vel etiam simplicia perpetua non habent, vol. 2, page 316)

Plus loin, il est dit, en parlant de la dépendance d'une communauté vis-à-vis l'Evêque :

“50. Dicta dependentia Episcopo non videtur extendenda ad domesticam directionem et gubernium domesticum.....

Hinc deputatio sororum pro variis explendis officiis, necnon *electio medici*, architecti, et alia id genus, citra Episcopi consensum libere a conventu fieri posse censenda sunt.” (D. Bouix, *ibid.* page 318.)

On ne peut objecter que ces passages ne s'appliquent qu'aux communautés régulières, car nous lisons ce qui suit, au sujet des communautés à vœux simples :

“40. Generatim dici potest, praefatas foeminarum communitates, eodem modo, quoad bonorum suorum administrationem, ab Ordinario dependere, ac conventus monialium stricte dictarum, et ab ordinaria Episcopi jurisdictione non exemptarum, de quibus actum est superiori paragrapho.” (D. Bouix, *ibid.* page 320.)

L'autorité religieuse ayant cru pouvoir tenir une conduite différente, sans empiéter sur les droits d'autrui, nous attendons que cette question soit définitivement réglée par l'autorité compétente.

Ouverture des Cours à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

L'ouverture des cours de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal a eu lieu le 1 Octobre à trois heures de l'après-midi, au milieu d'un grand concours de citoyens très-éminents.

La séance fut tenue dans la salle principale de la bâtisse.

Le Dr. Trudel, président de la Faculté, après avoir souhaité la bienvenue aux élèves, présenta M. le Dr. G. O. Beaudry, qui fit le discours d'ouverture, que nous publions ailleurs.

M. le Dr. Hingston, chargé par l'Ecole d'adresser la parole en anglais à MM. les Etudiants, le fit en termes heureux.

Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un aperçu de ce discours.

DR. HINGSTON.

Messieurs,

Au nombre des connaissances qui vous sont nécessaires pour devenir des médecins expérimentés, vous ne devez pas négliger les grands avantages des études cliniques. Cette Ecole a ceci de particulier et de profitable, c'est que vous

n'avez qu'à traverser la rue pour vous trouver dans les salles de ce vaste hôpital, l'Hotel-Dieu.

Je ne veux pas déprécier à vos yeux la nécessité de la connaissance complète de la Chimie, de la Matière Médicale et de l'Anatomie ; mais vous devez une attention toute spéciale à cette partie des branches primaires, qui est devenue, par son importance, la base de la médecine, je veux parler de la Physiologie. Vous devez aussi vous appliquer à acquérir une connaissance exacte de la théorie de la Chirurgie et de la Médecine. Les cours enseignés dans cette Ecole sont en effet tous de la plus haute importance. Par eux, vous deviendrez des hommes savants. Mais, pour devenir des médecins et chirurgiens expérimentés, pour être de bons praticiens, je ne saurais trop vous recommander les visites de l'Hôpital. Là, vous vous apercevrez qu'il vous reste encore beaucoup à apprendre.

Ainsi, le professeur d'Anatomie vous expose clairement une région du corps humain ; une dissection attentive a mis à nu les muscles, les vaisseaux et les nerfs. Pour pratiquer une opération, rien de tel, tout est mélangé, et votre bistouri, guidé par une main intelligente, doit aller à la source du mal en respectant certains organes.

Vos professeurs vous enseigneront comment il faut traiter telle ou telle maladie, qu'il faut tel ou tel médicament et qu'il faut l'appliquer d'une façon ou d'une autre, mais, lorsque vous vous trouverez auprès du lit d'un malade, vous vous apercevrez qu'il faut souvent et même presque toujours dévier des règles établies.

A l'Hôpital, vous remarquez que les doses des médicaments prescrites sont, soit trop élevées, soit pas assez efficaces pour produire les effets que vous en attendez, et que le Professeur vous a enseignés dans son cours. Vous verrez que les agents et les réactifs chimiques n'agissent pas toujours dans l'homme vivant comme dans les expériences faites dans des bocaux. Vous vous apercevrez que même les règles de la Pathologie

souvent ne sont pas applicables ; avec la connaissance parfaite des symptômes d'une maladie, vous aurez peine à la reconnaître au lit du malade. Il en est de même de la Chirurgie. Bien que les principes soient enseignés par le plus capable des autorités canadiennes vivantes, M. le Dr. Munro, cependant, vous verrez que souvent l'on est obligé de s'écarter dans la pratique des principes qu'il pose en théorie.

Vous voyez par là, Messieurs, les difficultés que vous aurez à surmonter, difficultés qui seront aplanies par votre assiduité à suivre les visites de l'Hôtel-Dieu. Mais il est une autre science, dont les principes sont certains, et que vous devez bien posséder ; cette science, c'est la Physiologie. A l'hôpital comme dans la pratique privée, en santé comme dans la maladie, toujours vous trouverez exacts les énoncés faits par votre Professeur.

En conséquence, une application assidue aux cours de lecture est pour vous une nécessité. Cependant, l'exactitude aux Cliniques de l'Hôtel-Dieu est également, sinon plus importante.

Cette Ecole est favorisée d'une manière toute spéciale, ou plutôt, c'est vous, Messieurs, en ayant, à quelques pas d'ici, à votre disposition, ce vaste hôpital, l'Hôtel-Dieu, dont la grandeur et l'excellence de l'administration intérieure offrent des avantages si importants pour acquérir l'instruction pratique que vous ne devez jamais négliger.

Ainsi donc, Messieurs, en résumé, ce n'est que par un travail assidu que vous arriverez à la connaissance des grands auteurs dont l'expérience nous est aujourd'hui si utile, et ce n'est qu'en examinant attentivement les différentes complications des maladies dont vous suivrez le traitement dans les hôpitaux, que vous arriverez à vous former une juste idée de la conduite que vous aurez à tenir, lorsque vous vous trouverez en présence d'un malade quelconque.

Plusieurs des personnes présentes, invitées à adresser la parole à l'auditoire, le firent à peu près en ces termes.

REV. PÈRE ROBERT, S. J.

Messieurs,

Je n'étais nullement venu ici dans le but de vous faire un discours ; mais, je ne puis refuser à vos désirs de vous adresser quelques mots, en ce beau jour.

Une idée m'a particulièrement frappé, en voyant cette belle et nombreuse jeunesse venir se grouper dans cette enceinte pour y acquérir la science de la vie ; c'est la sublimité de la mission et de la vocation du médecin. En effet, je vois dans le médecin une triple vocation, l'homme de la charité, le citoyen et l'apôtre. C'est là une bien belle et une bien grande mission.

Par devoir, par profession, par amour et par dévouement vous êtes appelé à secourir l'humanité souffrante ; vous devez être l'homme de la charité. Que vous soyez appelé sous les lambris dorés ou sous la chaumière du pauvre toujours votre charité doit être égale. Soyez bons et généreux envers le pauvre, et vous acquerrez la réputation qui conduit ensuite à la fortune.

Mais vous avez, en outre, des devoirs de citoyens à remplir. Appelé par vos études et votre éducation à occuper la première position dans la société, vous vous devez à vos concitoyens, vous vous devez à la patrie. Par votre exemple, car votre exemple est tout-puissant sur le peuple, vous devez vous efforcer à le rendre meilleur. Ne faillissez pas à ce grand devoir de citoyen. Par l'influence que vous exercez, vous pouvez faire un grand bien.

Enfin, le médecin est et doit être un apôtre dans le monde. Comme le prêtre, le médecin est appelé à sauver les âmes. En effet, une grande sympathie doit exister entre le prêtre et le médecin, à cause des liens étroits qui les unissent dans leur mission respective. Tous deux se rencontrent au berceau

du nouveau-né, comme tous deux se retrouvent au chevet du moribond. Si l'un est le médecin du corps, l'autre est le médecin de l'âme ; et tous deux doivent travailler de concert à sauver les âmes. Bien plus, en beaucoup de circonstances, le médecin peut faire, par la nature de ses rapports avec les malades, un bien que l'on ne permet pas au prêtre d'exécuter. Ne se rencontre-t-il pas, en effet, des circonstances où le devoir du médecin, l'appelant près des malades, le met en mesure de disposer certains malheureux à reconnaître leurs fautes ; ce que le prêtre ne peut faire.

Vous voyez par ces quelques mots, Messieurs, la grandeur et la sublimité de la carrière que vous avez embrassée. Il vous faut, par conséquent, travailler, et travailler beaucoup pour correspondre à votre triple vocation.

DR. BEAUBIEN.

Messieurs,

Bien que je ne fasse plus partie du corps enseignant de l'École, cependant je dois vous dire, tout en vous souhaitant la bienvenue, que vous avez toutes mes sympathies les plus chères. Je n'ai pas de doute que, cette année comme les années précédentes, vous vous ferez remarquer par votre assiduité et votre travail, que vous vous efforcerez toujours d'être les premiers parmi les premiers. Vous avez en cette Institution tout ce qu'il vous faut pour réussir et prospérer. Tous les établissements religieux concourent ensemble aux succès de votre École.

Comme vous le savez tous, Messieurs, je suis médecin des prisons de Montréal. Je veux me montrer aussi zélé que mes confrères, et je désire que vous profitiez des grands avantages qui se rencontrent dans ces importants établissements. Je vous invite d'une manière toute spéciale, à me suivre dans mes visites aux prisons. Si je vous dis de venir à la prison, soyez certains, Messieurs, que ce n'est pas par *committimus*, pour vous garder en prison, mais pour vous montrer les beaux cas

que nous avons si souvent à traiter. Ainsi donc, j'espère vous voir souvent dans mes visites, et je m'efforcerai de vous faire profiter de ma longue expérience.

En terminant, Messieurs, veuillez acceptez mes meilleurs souhaits. Je désire de tout mon cœur que l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal grandisse et prospère, qu'elle conserve toujours son nom, son autonomie et sa constitution. C'est à vous qu'il incombera plus tard le devoir de protéger et de conserver cette belle Institution.

DR. MUNRO.

Messieurs,

Je ne saurais trop vous recommander au commencement de cette année de suivre avec régularité les visites de l'Hotel-Dieu. Car c'est au lit du malade que se forment les bons médecins et les bons chirurgiens. Bien que la clinique chirurgicale soit maintenant dévolue à Mr. le Dr. Hingston, cependant je me ferai un plaisir et un devoir de me rendre fréquemment à l'Hotel-Dieu pour y donner mon opinion sur les opérations les plus importantes qui y seront faites, et vous faire part du résultat de mes 45 ans d'expérience.

En outre de cela, Messieurs je donnerai, comme par le passé mon cours de théorie de Chirurgie. Là encore, je m'efforcerai de vous être utile. Je serai toujours prêt à vous donner tous les conseils dont vous aurez besoin dans les débuts de votre carrière, et qui sont si nécessaires pour former de bons Chirurgiens. Espérant, Messieurs, que vous retirerez de grands avantages des cours de cette Ecole, je dois vous dire que je commencerai dès demain mon cours régulier de Pathologie Externe.

DR. FORTIER.

Messieurs,

Depuis quelque temps on cherche à faire croire au public que les jours de l'Ecole de Médecine sont comptés; que la malade s'en va en langueur, et que bientôt elle sera ensevelie dans son linceul.

Fondée depuis longtemps, l'Ecole a passé, pendant sa jeunesse, à travers toutes les difficultés et tous les dangers qui entourent le berceau d'un nouveau né ; cependant elle a toujours joui d'une santé inaltérable. Maintenant, elle est majeure, elle a trente six ans d'existence. Jamais sa santé n'a été plus prospère. Bien que l'on prétende qu'elle soit malade cependant, en médecin expérimenté, je puis vous assurer de la vigueur de sa constitution. Et, je constate avec plaisir que vous n'avez pas ajouté foi à tous ces cancans de mauvais plaisants.

Même en admettant qu'elle soit indisposée, ceux qui se plaisent à colporter le bruit de sa maladie, et qui veulent y apporter remède n'ont pas choisi le bon traitement.

En effet, on a prétendu, que l'Ecole n'était qu'une vieille machine usée, que les Professeurs n'étaient plus bons à rien, et que les élèves qui sortaient d'ici n'étaient que des ignorants.

Eh bien, on s'est grandement trompé sur les remèdes à appliquer en prenant au sein même de cette Ecole des ignorants pour en former d'autres plus ignorants qu'eux. Dans cette circonstance, on s'est servi du principe des homéopathes : "Similia Similibus curantur." Ce qui veut dire en bon Français que l'on veut faire disparaître l'ignorance au moyen de l'ignorance.

Quoiqu'il en soit, Messieurs, de tous ces badinages, je suis heureux de constater que vous n'avez pas cru à toutes ces calomnies, et que vous êtes venu vous inscrire en grand nombre, comme par le passé, sur la liste de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, la seule vraie Ecole de Médecine patriotique et nationale dans cette partie du pays.

M. BÉLANGER, PTRE.

Messieurs, voilà vingt-cinq ans que je suis avec les muets. Je commence à me sentir de leur infirmité. Je dois vous dire que je suis content de voir que vous êtes venus vous inscrire

sur la liste d'entrée en aussi grand nombre dans cette Ecole. J'espère que cela continuera et que vous travaillerez bien ; en ce faisant vous obtiendrez la science que possèdent vos professeurs, et vous ferez des médecins éminents comme vos devanciers.

DR. CODERRE.

Messieurs,

Je ne saurais rien ajouter aux discours que vous venez d'entendre, surtout à la magnifique lecture qui vous a été donnée en introduction aux cours de cette Institution. Je vous dirai donc très peu de chose.

Vous venez de voir que mon ami le Dr. Hingston semble ne pas avoir une trop grande confiance dans l'effet des remèdes ; il est donc naturel que comme chirurgien, il ait une plus grande confiance dans l'action du couteau. Comme professeur de Matière Médicale, je vous avoue que j'ai une très grande confiance dans l'action des remèdes. Il est arrivé souvent qu'on n'a pu guérir des cas de chirurgie qu'à l'aide des médicaments ; disons avec Lisfranc, que : " Si la chirurgie est brillante quand elle opère, elle l'est encore bien davantage lorsque, sans faire couler le sang et sans mutilation, elle obtient la guérison des malades," et pour obtenir ce résultat c'est la Matière Médicale qu'il vous faudra étudier. Messieurs, à demain.

DR. LANCTOT.

Messieurs,

Je n'étais pas venu ici pour vous faire un discours, et je ne m'attendais pas à cet honneur.

J'étais venu, comme dit le poète, oiseau fidèle à l'ancien nid, revoir après onze années d'absence la vieille Ecole de Médecine et de Chirurgie, où j'ai passé quatre belles années de ma vie. Aussi vous comprendrez facilement avec quelle émotion je revois cette enceinte, avec quel plaisir je retrouve mes anciens professeurs, toujours debout comme des vieux

chènes, et prêts à continuer dans leur œuvre d'amour et de dévouement l'instruction de cette intelligente et nombreuse jeunesse, que je vois aujourd'hui réunie. Et puis, Messieurs si je recompose mon passé, à l'aide des beaux souvenirs de mes blondes années, il me semble que je viens pour la première fois m'asseoir sur ces banquettes, à vos côtés, pour y commencer l'étude si belle de la science de guérir. Vous ne me croyez peut-être pas, mais mes souvenirs sont si vivaces, et j'aime tant mon passé, qu'il me semble que je suis encore étudiant comme vous ; et, j'ajouterai même que si j'avais à recommencer l'étude de la Médecine, c'est encore sur les bancs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie que je viendrais m'asseoir. Vous voyez par là que je n'ai pas de regrets. En effet, Messieurs, quand je promène mes regards par tout le pays, et que je vois tant de médecins illustres sortis du sein de cette école, je suis fier pour elle, et je m'estime heureux même d'en être le plus humble. Mais ce qui flatte par dessus tout mon regard en ce jour c'est de voir tant de jeunes gens intelligents et avides de s'instruire se presser dans cette enceinte. C'est un beau spectacle qui fait envisager l'avenir de l'Ecole sans crainte comme on regarde son passé avec orgueil.

Maintenant vous me permettez encore à l'aide de mes souvenirs de vous signaler quelques progrès accomplis par l'Ecole depuis le jour où j'étais étudiant comme vous. Le premier, c'est l'échange de la petite maison de briques de la rue Lagau-chetière que nous appelions la petite maison de Socrate, contre ce somptueux édifice dans lequel nous sommes en ce moment. Le second progrès qui découle du premier c'est d'avoir transporté votre école à un jet de pierre du plus bel hôpital de l'Amérique Britannique. Ce sont deux pas de géant faits dans la bonne direction. Vous ne l'ignorez pas, Messieurs, à notre époque plus que jamais dans l'histoire de la médecine, l'hôpital et l'école doivent être réunis comme deux frères siamois et il n'est peut-être pas trop hardi de dire qu'un jour viendra où la Médecine ne vaudra plus avoir pour salle de

lecture qu'une salle d'hôpital. C'est sans doute un immense avantage pour l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal de pouvoir mettre à la disposition de ses élèves des dispensaires et un hôpital sous la direction de cliniciens habiles. J'espère que cet avantage est apprécié de vous et je suis convaincu que c'est cela qui continuera le plus puissamment à faire de vous des médecins instruits et pratiques.

Permettez-moi, à l'instar du savant professeur qui vous a fait avec tant d'esprit le discours d'ouverture que vous venez d'entendre, de vous recommander le travail. Ce n'est qu'à ce prix que l'on devient quelque chose dans le monde, et que l'on peut servir son pays dans la carrière que l'on a choisie. Le génie, a dit quelqu'un, n'est que le fruit d'un long travail. J'en dirai autant du médecin, et ce n'est qu'à force de travail qu'il devient ce qu'il doit être. Non-seulement l'élève doit travailler, mais le professeur aussi se doit également au travail. Il doit suivre pas à pas, par l'étude de chaque jour, les progrès incessants de la science, et les faire partager à ses élèves.

Si l'on dit avec raison que ce sont les bons élèves qui font les bonnes écoles, il ne faut pas oublier non plus que ce sont les bons professeurs qui font la célébrité et la réputation des écoles. Pour devenir un bon médecin, il faut de plus aimer sa profession, et posséder ce que l'on appelle l'esprit de sa *vocation*. Si quelqu'un d'entre vous s'apercevait qu'il n'est pas à la hauteur de la tâche qu'il a entreprise, qu'il n'hésite pas un instant à renoncer à une carrière pour laquelle il n'est point fait.

La profession de médecin est tout sacrifice et tout dévouement. Il faut des âmes d'élite pour l'exercer. Je me flatte, Messieurs, que vous en êtes tous, et qu'en devenant médecins un jour, vous travaillez à l'honneur de votre profession, à votre bonheur personnel, et à la prospérité de votre pays.

J'ai entendu dire aujourd'hui, et je savais du reste d'avance, que parmi les médecins sortis de cette école, plusieurs avaient

atteint les plus hautes positions honorifiques du pays. En effet, nous en trouvons un grand nombre dans le Conseil de la Nation, et même quelques-uns dans les rangs du Clergé. Ces distinctions sont flatteuses, pour l'Ecolé qui a produit de tels hommes, et je m'en réjouis avec elle. Mais, le croirez-vous, Messieurs? Dans mon cœur de médecin, de tous ceux qui sont venus faire leur cours médical sous ce toit, ceux que j'aime le mieux, ce sont certainement ceux qui sont restés fidèlement attaché à leur profession, et qui sont devenus célèbres. Le vieux droit français rangeait avec raison, parmi la noblesse, les professions d'avocat et de médecin. Moi aussi, Messieurs, je crois à cette noblesse, et je la prise autant que celle transmise par les ancêtres, ou accordée par le Souverain. Enfin, je puis dire à ces hommes distingués sortis de notre profession ce que le philosophe de Ferney disait au Duc de Grammont : vous êtes prince, mais seriez-vous cultivateur, ce qui est plus, je n'aurais pas d'autre langage avec vous.

En vous remerciant, Monsieur le Président et Messieurs, pour l'honneur que vous m'avez accordé de vous dire quelques mots, permettez-moi de faire des vœux pour le succès de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, qui possède à un si haut degré les sympathies de la profession Médicale, des autorités religieuses et du public.

DR. ED. DESJARDINS.

Messieurs,

Je suis heureux de pouvoir vous remercier des applaudissements, qui ont accompagnés les paroles élogieuses que Mr. le Dr. Beaudry a prononcées en parlant de mon Dispensaire.

Rien ne me fait plus plaisir que de pouvoir mettre à votre disposition ce Dispensaire pour les maladies des yeux.—L'importance de cette spécialité est tellement reconnue aujourd'hui, et les maladies sont tellement fréquentes que vous ne devez perdre aucune circonstance pour vous familiariser avec

cette étude. Pour les maladies des yeux, Messieurs, le Dispensaire est aussi avantageux que l'est l'Hôpital pour les autres maladies. Avec l'ardeur et le zèle que vous apportez dans l'étude de votre profession, je n'ai aucun doute que vous profiterez grandement des avantages si considérables que vous offre l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

DR. BRUNELLE.

Messieurs,

C'est un devoir pour les jeunes médecins de prouver leur attachement et la reconnaissance qu'ils doivent avoir pour leur *Alma Mater*, en tenant leurs rangs serrés autour de son noble drapeau. Elle en est grandement digne. C'est pour tous un devoir impérieux, qu'on doit remplir noblement, puisque le Créateur a gravé dans l'âme de chacun un instinct, qu'il a déposé dans le cœur un sentiment précieux : sentiment instinctif enfin, qui, pour l'enfant, est la piété filiale ; pour l'homme, l'amour de la famille ; pour le viellard, l'amour du foyer de ses ancêtres ; et pour nous, médecins, c'est l'amour reconnaissant qui est dû à notre *Alma Mater*.

C'est cet amour, guidé par la reconnaissance, qui ne périt jamais.

DR. DUROCHER.

Messieurs,

Récemment nommé Professeur de Jurisprudence Médicale, je n'entrerai pas dans de longues considérations pour vous démontrer l'importance de cette branche de l'enseignement médical. La médecine légale est l'application de toutes les connaissances médicales aux questions de droit et de justice ; vous pouvez par ces mots, en mesurer toute l'importance.

Je ferai tous mes efforts, en vous donnant un cours complet, pour vous rendre experts en cette science. J'espère, Messieurs, que, par votre travail assidu, tout en vous rendant capables, vous ferez honneur à l'Ecole de Médecine.

DR. WATIER.

Messieurs,

L'ouverture des cours de l'Université Victoria sera toujours pour moi une fête à laquelle je me ferai un devoir de participer. Deux années passées et je venais, comme vous, me livrer avec une nouvelle ardeur aux études médicales; cet époque forme un ensemble de contentement et d'impressions que je ne saurais jamais oublier et je repèterai ce vers connu de tous: "forsan et haec olim meminisse juvabit."

Je suis vraiment touché de la sympathie que vous me témoignez et je vous en remercie beaucoup. Veuillez croire aussi, Messieurs les Professeurs, que ce sera pour moi un plaisir toujours nouveau de venir chaque année payer ce tribut de respect et de reconnaissance à mon "Alma Mater" et vous remercier de m'avoir inculquer la science de la vie et par là m'avoir rendu digne de l'honneur d'être appelé un de vos confrères.

Messieurs les Elèves, il vous a été dit beaucoup de choses sur vos devoirs et sur la nécessité du travail; je sais que sur ce point vous êtes tous bien disposés, car le temps ameliore tout et on s'applique plus à présent que par le passé. Je n'en suis pas jaloux, au contraire je suis très heureux de le constater.

Cependant si, vû mon jeune âge, je ne craignais pas d'empiéter sur des droits ainés, je vous ferais part de quelques réflexions qui me sont venues depuis que je suis en pratique. Eh bien, Messieurs, comptant sur votre bienveillance, j'ajouterai quelques mots: non pour vous donner des conseils, je suis trop jeune et d'ailleurs je sentirais le pédagogue, mais afin de vous mettre en garde contre un certain nombre de médecins qui, dans leur ennui, vous chante que le médecin est le plus malheureux des hommes, qu'il en est le plus esclave; impossible suivant eux d'être heureux dans cette profession.

Mensonge que tout cela!

N'allez pas envisager votre carrière d'après un tableau aussi triste que celui-là, votre courage se paralyserait. Je suis, et tous mes confrères ici, nous sommes de chair et d'os comme eux, et cependant il me semble que nous n'avons pas l'air des moins heureux. Je suis certain que pas un n'échangerait son état pour un autre quelqu'il soit. Pour moi, savez-vous quand je suis malheureux ? C'est quand je m'embête par faute de connaissance.

Je sais que tout n'est pas rose, et le nombre de vos crédits attestera l'ingratitude de vos clients, et vous fera songer aux bénéfices énormes que rapportent les transactions commerciales ; mais Messieurs, lorsque après avoir lutté pendant longtemps contre les ravages d'une maladie vous aurez enfin ramené, par votre science, un moribond à la santé ; alors le contentement moral que vous éprouverez vaudra bien la satisfaction matérielle de posséder quelques écus.]

Votre bonheur dépendra de vos succès, et c'est par l'étude que vous acquerrez ces derniers. Imprimez dans votre esprit cette devise qui renferme le devoir du médecin : "Sanos respectare aegrosque sanare." Comprenez tout ce que ces quelques mots renferment d'obligations, de connaissances requises et de responsabilité, et pas un d'entre vous n'osera perdre ses premières années d'étude.

Messieurs, si vous perdez votre temps, vous aurez mille difficultés à vous mettre au niveau des autres ; car vous manquerez de bases solides, votre mémoire deviendra rouillée, votre énergie sera émoussée, et les vices, cortège de la paresse, seront une barrière à votre avancement. Vous irez grossir la foule de ceux qui nous déshonorent en se déshonorant eux-mêmes ; pour qui la médecine ne consiste que dans un purgatif ou une dose de parégorique. Votre profession vous sera lourde, de plus vous aurez votre conscience qui criera contre vous ; et quoique le mot n'ait peut-être rien d'effrayant, vous n'en sentirez pas moins les cruelles étreintes, lorsque par votre négligence coupable, par votre ignorance fau-

tive, vous serez la cause de la perte d'un père; le seul soutien d'une pauvre famille, de la mort d'un fils ravi à une mère éplorée.

Voilà, Messieurs, pourquoi ces ennuyeux ignorants regardent leur profession comme un esclavage. Ne les imitez pas.

Vous travaillerez pour être heureux; vous travaillerez pour récompenser vos professeurs de leurs peines et de leur dévouement.

Messieurs, n'est-ce pas quand une mère est dans l'infortune que ses enfants doivent faire tout leur possible pour adoucir son malheur: aussi, veuillez croire que rien ne réjouira davantage le cœur de notre "Alma Mater" que de nous voir cueillir des lauriers par une application assidue.

DR. BIBAUD.

Messieurs,

Vous me prenez à l'improviste, car il était convenu je crois, entre nous, qu'après la conférence d'inauguration de mon savant collègue, le Dr. Beaudry, — qui résume très-bien les obligations de la tâche auxquelles se dévouent les Etudiants en médecine, et après les judicieuses observations de Mr. le Président, — la parole resterait à nos amis, médecins et autres, qui ont bien voulu nous honorer de leur présence, et témoigner de leurs voix éloquents et sympathiques en faveur de l'Ecole de Médecine et de ses œuvres.

Je ne sais donc vraiment ce que je puis ajouter à ce qui vous a été dit, ni comment exprimer ce que je ressens en ce moment. Boileau a dit :

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

Si Boileau entendait parler des arts et des sciences que l'on a consciencieusement étudiés, il avait raison. Mais il n'est pas ainsi lorsqu'il s'agit de circonstances qui touchent à vos facultés émotionnelles: les expressions traduisent rarement les sentiments qui impressionnent l'intellect et le cœur.

En attendant donc que je puisse, à ma lecture de demain, m'exprimer avec plus de sang-froid, je vous souhaite cordialement la bienvenue, et je suis heureux de vous voir arriver et manifester votre zèle et votre ardeur au travail afin de réussir à la satisfaction de vous-même et de la société dans la noble carrière que vous avez embrassée.—zèle et travaille que je me propose, comme toujours, de s'conder du mieux qu'il me sera possible.

M. le Dr. Valois a présenté un magnifique bouquet à M. le Président, au nom de sa famille, et le Dr. Trudel, après avoir remercié la famille Valois, a dit qu'il ne supposait pas que ce témoignage d'estime lui était offert personnellement, mais à l'Ecole en général. Il présenta en conséquence le bouquet à l'assemblée.

Ses paroles furent reçues par des tonnerres d'applaudissements.

Mr. le Dr. Trudel prit ensuite la parole et expliqua les avantages que les Etudiants retireraient en suivant les cours de cette Ecole.

On a insinué, dit-il, que l'existence de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal était illégale, bien au contraire.

Messieurs, la loi décrète aujourd'hui que le Bureau provincial sera obligé d'accorder les licences aux Elèves de notre Institution, non-seulement sur la présentation du Diplôme de l'Université Victoria, mais encore sur la présentation du certificat d'examen, ce qui est une garantie suffisante pour tous nos Elèves.

Je ne vous conseille pas de ne pas prendre votre Diplôme, mais je vous dis que le Bureau provincial est tenu de vous donner votre licence sur la présentation de votre certificat d'examen.

Je n'ai pas de doute, Messieurs, que vous continuerez à travailler avec assiduité comme les années précédentes; de manière à pouvoir en tous lieux et en toutes circonstances, observer ce grand précepte: *Probus doctusque sit medicus.*

Parmi les personnes présentes, on remarquait, en outre des Messieurs représentant les différentes communautés religieuses, et des Professeurs de l'Ecole, MM. les notaires Chartrand, Larose et autres, les Drs. Séraphin Gauthier, J. Lanctôt, E. Hurtubise, J. B. Bouchard, E. Plante, G. Jacques. V. Cléroux, I. Desroches, O. Watier, J. Lapierre, A. P. V. Vilbon, M. Duchesnois, Ed. Lalonde, Ev, Valois, et un grand nombre de citoyens éminents.

**Discours d'Ouverture à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie
de Montréal, prononcé le 1er Octobre 1879,**

PAR

G. O. BEAUDRY M. D.,

Professeur de Physiologie et de Pathologie générale.

L'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal inaugure aujourd'hui ses cours pour la session 1879-80.

C'est avec la plus vive satisfaction que nous avons le plaisir de voir réunie dans cette enceinte l'élite de la jeunesse laborieuse et active, qui se prépare à la noble profession médicale.

Je vois parmi vous, Messieurs, un grand nombre de figures connues et amies ; je vois en outre beaucoup de personnes amies que nous avons l'honneur de recevoir pour la première fois. A nos anciens élèves, qu'il me soit permis de leur exprimer cordialement la satisfaction de les revoir, toujours actifs, toujours laborieux, et toujours fidèles au drapeau sacré de leur *Alma Mater*.

Aux nouveaux Etudiants, nous sommes heureux de leur dire : Soyez les bienvenus ; que notre Ecole soit votre Ecole ; que nos études deviennent les vôtres ; et soyez toujours les dignes émules de vos prédécesseurs.

Il est de mon devoir en ce jour d'être l'interprète de mes honorables collègues auprès de vous, Messieurs.

Parmi le grand nombre d'élèves que possédait l'Ecole l'an dernier, vous vous apercevez de nombreux vides, vu qu'un grand nombre est déjà parti pour faire connaître, honorer et respecter le nom de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal. A ces dignes Messieurs, que nous avons eu la satisfaction de former, et d'en faire des médecins instruits, nous souhaitons longue et prospère carrière, et une existence remplie de toutes les joies qui peuvent inonder le cœur d'un médecin.

Parmi nous, Messieurs, il y a aussi des vides ; mais je suis heureux de constater, en jetant les yeux autour de moi, que ces vides sont dignement comblés, et que l'Ecole n'a eu qu'à y gagner.

Que la modestie de nos nouveaux collègues dans le professorat pardonne à ma franchise, mais il me faut lui faire violence.

Je dois d'abord faire remarquer que ces Messieurs sont tous des hommes qui ont gagné plus que leurs épaulettes ; quelques uns même d'entre eux seraient dignes de porter avec honneur les décorations de la patrie reconnaissante.

En effet, vous aurez souvent à rencontrer à l'Hôtel-Dieu des sommités médicales, dont les connaissances sont aussi étendues et variées que leur humilité est grande.

Ab uno disce omnes, pourrai-je dire avec vérité.

Qu'il me suffise de mentionner que tous les Professeurs sont attachés comme médecins aux communautés religieuses les plus importantes de la ville de Montréal. Je vois, en effet, ici des médecins de l'Hôtel-Dieu, de l'Hospice Ste. Pélagie, des Dispensaires de la Providence et de St. Joseph, je vois des médecins des Prisons de Montréal, de la Réforme St. Vincent de Paul, de l'Asile St. Alexis et de l'Hospice St. Charles, je vois des médecins de la Congrégation Notre-Dame, du Bon Pasteur, de l'Asile des Sourds-Muets et de l'Asile des

Sourdes-Muettes, je vois ici des médecins des Jésuites, des R. P. Oblats et des MM. de St. Sulpice.

Ce sont là, Messieurs, les Professeurs qui, comptant sur votre travail et votre assiduité, vous initieront aux difficultés de la science, vous guideront sûrement dans les sentiers ardu de la médecine, et de concert avec vous, formeront des citoyens distingués, des médecins savants et instruits.

Comptant sur votre travail et votre assiduité, ai-je dit, les Professeurs feront de vous des hommes utiles à la patrie.— C'est que, s'il est vrai de dire que les bons Professeurs forment les bons élèves, d'un autre côté, les bons élèves font la joie et la réputation des Professeurs. Aussi espérons-nous beaucoup de notre travail commun.

Ceci m'amène naturellement à une réflexion.

Vous êtes-vous jamais demandé ce que vous veniez faire ici ?

Lorsque j'ai commencé mon cours d'études médicales, je me suis moi-même posé cette question : Que viens-je faire ici ? Alors j'ai examiné attentivement la conduite de mes Professeurs, et j'ai vu qu'ils travaillaient ; j'ai examiné ensuite la conduite de mes confrères, et je me suis aperçu qu'ils travaillaient eux aussi, et qu'ils travaillaient beaucoup. Et je me suis convaincu qu'à l'Ecole de Médecine il fallait travailler ; puis plus tard, je me suis aperçu que le travail était la loi qui régissait le monde.

Ces réflexions que je me faisais alors, il est bon que vous les fassiez aussi. Mais il ne suffit pas de bien réfléchir sur la nécessité du travail ; la réflexion sans une ferme résolution ne sert que de peu de choses. Au début de cette année, il faut donc que chacun d'entre nous prenne la ferme résolution de travailler, et surtout de bien travailler. Tous ceux qui sont parvenus, ce n'a été qu'à force de travail et d'énergie. La loi du travail est une loi universelle. L'homme naît pour le travail, et l'oiseau pour voler. Le brin d'herbe qui pousse dans la prairie, la fourmi qui creuse ses souterrains sous le

sol, le moineau qui purge nos vergers des insectes, enfin tout ce qui a vie est soumis à la loi du travail, car la vie n'est en effet qu'un travail continuel contre la mort.

Cependant, beaucoup de personnes travaillent, et bien peu savent travailler. Les uns lisent de volumineux ouvrages tout d'une haleine, puis se reposent ensuite, d'autres sont à faire des recherches personnelles, sans s'occuper de l'expérience des siècles précédents, d'autres ont toujours l'air fort occupé, ils vont, ils viennent, se donnent un trouble infini ; et, néanmoins aucun d'eux ne sait travailler. La raison en est que, pour bien travailler, il faut de la conduite et de la persévérance. Il faut de la conduite, en ce sens, que l'on peut travailler beaucoup à la recherche de vérités ou de faits connus depuis longtemps. Il faut de la conduite, en ce sens, que la seule lecture d'un ouvrage volumineux ne rend pas savant. Il faut de la conduite, en ce sens, que, en travaillant, il ne faut pas faire d'ouvrage inutile.

D'un autre côté, il faut de la persévérance, car le travail le plus ardu, s'il n'est pas continu, ne peut faire parvenir au but désiré. Mieux vaut un élève qui travaille assidûment et tous les jours, que celui qui fait des efforts herculéens de travail durant quelques jours, et qui reste inactif ensuite.

D'ailleurs ce que l'on exige de vous ici, Messieurs, est un travail régulier et assidu. Avec la variété qui plait, nous avons distribué le cours d'études de manière que tout vos instants soient employés.

Quels doivent être les sujets de vos travaux ?

Messieurs, vous désirez devenir médecins, par conséquent savants. Aucune des sciences qui constituent les connaissances humaines ne doit vous être inconnue. Tout ce que vous avez appris depuis votre enfance doit être mis à contribution pour parvenir au noble but auquel vous aspirez.

Ainsi, il vous faut des études préliminaires fortes pour bien profiter des cours que nous vous donnerons. C'est là la base sur laquelle doivent s'appuyer vos études médicales.

Le latin et le grec vous initieront à l'étymologie des termes employés en médecine. La physique vous sera parfois d'une grande utilité, pour interpréter la valeur des signes de diagnostic ou pour établir votre traitement. La logique préparera vos facultés intellectuelles de manière que votre raison soit saine et votre jugement droit. La philosophie et ses diverses parties vous guideront sûrement à travers les questions si difficiles qui parfois s'offriront dans vos études. La morale enfin, en vous préparant à devenir des citoyens honorables et respectés, concourra à faire de vous des médecins probes et honnêtes.

Il m'est inutile de parler de l'importance de l'histoire, des mathématiques, de la géographie, ce sont là des sciences que doit posséder tout homme qui veut être instruit.

Mais ces études préliminaires fortes ne doivent servir que de base pour acquérir les connaissances médicales. C'est par l'acquisition et la connaissance parfaite de ces sciences que vous pourrez devenir médecins, et médecins savants. Je dis médecins savants, et je le dis avec intention, car l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal est en position de vous inculquer toutes les sciences nécessaires pour devenir de savants médecins. Pour obtenir cet heureux résultat, il vous faut vous soumettre à cette loi impérieuse du travail, mais d'un travail constant, assidu et persévérant, et ne négliger aucune des sciences que les professeurs doivent vous enseigner, car toutes sont importantes.

Pour vous en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur les diverses parties dont l'ensemble constitue la science de la médecine.

Ainsi l'Anatomie, qui vous fait connaître les diverses parties du corps humain, ses différents tissus, l'agencement des organes, leur structure, leur forme, leurs rapports, est peut-être de toutes les sciences médicales celle dont l'importance est le plus reconnue. Aussi la dissection, cet accessoire nécessaire de l'anatomie a-t-elle toujours été recommandée

d'une manière toute spéciale. De même que c'est au lit du malade que l'on reconnaît le médecin d'expérience, de même c'est auprès du cadavre que l'on reconnaît le bon anatomiste. Faites de la dissection, Messieurs, une de vos occupations principales, employez-y tout le temps destiné à cet usage, et personne que je sache ne vous le reprochera.

Que vous dirai-je de l'Histologie, cette science admirable qui vous découvre toutes les petites minuties du corps humain ? Appliquez-vous à cette science, faites en, pour ainsi dire, l'objet de vos prédilections, vous n'en apprendrez jamais trop ; étudiez bien le microscope, habituez-vous à son usage, et plus tard, dans la pratique, il vous rendra des services signalés. Vous serez à même, par son emploi, de déceler la présence de germes de maladie, invisibles à l'œil nu, et de découvrir les altérations et les modifications des divers produits pathologiques.

Lorsque vous serez appelés auprès des malades, il vous faudra remplir un devoir parfois assez difficile ; vos obligations seront des plus strictes. C'est alors que vous mettez à contribution toutes les connaissances que vous possédez. Au lit du malade, il vous faudra connaître et distinguer la maladie dont il souffre. Est-ce d'une affection chirurgicale, vous serez bien aise alors de posséder les notions de la Pathologie Externe ? S'agit-il d'une opération à faire, vous ne regretterez pas vos principes de Médecine Opératoire ? Sont-ce les yeux qui sont malades, le cours d'Ophthalmologie vous fournira des données précieuses ? Est-ce la peau, au contraire, vous trouverez la description exacte de toutes ses maladies dans le cours de Dermatologie. Mais s'il agit de ces affections difficiles à distinguer, des maladies des organes internes, alors les descriptions du professeur de Pathologie Interne vous reviendront à la mémoire, et vous serez heureux des efforts que vous aurez fait pour acquérir cette science ; vous vous rappellerez en outre les principes de Diagnostic qui vous auront été enseignés. S'il y a quelques altérations morbides

dans les tissus ou les liquides de l'économie, le Microscope et la Chimie Médicale vous fourniront les moyens de les découvrir et les apprécier.

Cependant ce n'est pas là tout ce qu'il vous faut connaître. A quoi sert au médecin les connaissances les plus variées, la possession de tous les moyens de découvrir et de distinguer les maladies, s'il ne sait comment les traiter? En vain discourrez-vous auprès de votre malade, si vous ne lui prescrivez les moyens les plus propres à lui rendre la santé. Ce que le malade veut, c'est d'être guéri; aussi, devez-vous donner un soin tout particulier à l'étude de la Thérapeutique qui vous enseigne les meilleurs moyens à prendre pour la guérison des maladies, et de la Matière Médicale qui vous fait connaître les propriétés des diverses substances employées en médecine. Vous devez, en outre, attacher beaucoup d'importance à la Chimie dont la connaissance vous sera utile pour le diagnostic des maladies, le choix des moyens de traitement, et pour prévenir l'extension et les ravages des épidémies.

La Botanique réclame aussi votre attention, et elle doit être comprise dans le programme de vos études. Ne devez-vous pas connaître et bien connaître le règne végétal, qui est si prodigue de ses richesses pour le bien-être de l'humanité? N'est-ce pas lui qui vous fournit, et le froment dont vous faites votre nourriture, et le lin dont vous vous couvrez, et les parfums dont vous charmez votre odorat, puis enfin, les médicaments les plus précieux et les plus indispensables? Comme accessoire à la Matière Médicale, ce cours vous est d'une importance majeure, car dans la pratique, vous aurez tous les jours à vous servir de plantes pour parvenir au but auquel vous aspirez, celui de suivre ce grand axiôme de la médecine : consoler toujours, soulager souvent, guérir rarement.

Mais s'il est beau d'apporter du soulagement à un malade, de faire disparaître une affection, de rendre un époux à son

épouse, un enfant à sa mère, un père à ses enfants, un Evêque à son diocèse, il est encore beaucoup plus grand de prévenir les maladies, de conserver la santé, et de propager les moyens d'amélioration.—L'Hygiène, Messieurs, est cette science que vous ne devez négliger en rien. Tous les jours, vous mettrez en pratique les notions qu'elle vous fournit. Etes-vous auprès d'un malade contagieux, vous devez user des préceptes de l'Hygiène pour protéger le reste de la famille. Un des plus beaux succès de cette science, c'est de mettre à l'abri des fléaux qui parfois dévastent des contrées entières. Vous n'êtes pas sans avoir ouï parler des mesures hygiéniques admirables que l'on a prises pour empêcher aux Etats-Unis la propagation de la fièvre jaune.

Comme vous le voyez, Messieurs, tout s'enchaîne dans la médecine, tout concourt au même but, conserver la santé et empêcher les maladies. Mais le médecin n'est pas toujours placé au chevet du mourant, auprès d'un moribond. Il se trouve parfois témoin actif dans des scènes de joie et de bonheur, alors qu'une jeune épouse bien-aimée offre à son époux un gage vivant de son premier et de son plus pur amour. J'ai dit que le médecin était témoin actif ; j'aurais voulu dire témoin passif, mais la vérité que je vous dois m'en empêche.

En effet, il se présente quelquefois des circonstances où la responsabilité la plus grande est l'apanage du médecin ; car de son habileté et de ses connaissances dépend souvent la vie de deux êtres chers : la mère et l'enfant. Messieurs, préparez vous avec énergie et courage à rencontrer ces cas difficiles et malheureux où un moment d'hésitation peut amener la mort de ceux qui sont confiés à vos soins et à votre habileté. Lorsque tout danger sera disparu, vous sentirez alors dans votre cœur un sentiment d'ineffable satisfaction, en voyant le jeune enfant dans les bras de sa mère.

Quelquefois, cependant, d'autres devoirs incombent au médecin. Il lui faut prêter le secours de sa science, venir en aide au magistrat pour punir le coupable et sauver l'inno-

cent. Les attentats à la santé, à la vie et aux mœurs deviennent de son ressort. C'est lui qui doit décider, ou du moins, éclairer la justice pour connaître si la blessure du malheureux que l'on trouve mort sur la route est le fait d'un assassin ou le résultat du suicide. C'est lui qui doit prononcer si la mort d'un enfant nouveau-né est naturelle ou le fait du crime. C'est lui encore qui est appelé à déterminer la nature et la qualité du poison dans les cas d'empoisonnement. C'est lui enfin qui doit juger si l'accusé était atteint d'aliénation mentale, ou s'il était sain d'esprit lors de la perpétration du crime. Les préceptes de la Jurisprudence Médicale le guideront sûrement dans ces circonstances.

Comme vous le voyez, Messieurs, le champ de la médecine est vaste, et chacune de ses branches a son importance particulière ; mais je m'aperçois que dans ce coup d'œil général sur la médecine, j'ai oublié deux des parties de la plus haute importance : la Physiologie et la Pathologie générale. Il n'est pas convenable de vous démontrer aujourd'hui toute l'utilité de ces sciences ; probablement je le ferai plus tard. Qu'il me suffise de vous dire en ce moment que rien ne saurait se comparer à la science de la vie, à la connaissance de ses lois, à l'étude de ses fonctions.

Que de beautés, que de splendeurs, que de charmes dans cette science ! S'initier aux secrets de la vie, soustraire à la nature le secret de ses lois, découvrir et comprendre les diverses fonctions, dont le jeu normal constitue la santé, existe-il quelque chose de plus attrayant ? Vous en jugerez vous-même. Il faut cependant compter avec les difficultés. Car je puis dire que toutes les sciences naturelles offrent le concours de leur aide pour l'interprétation de la Physiologie. Vous aurez en effet à compter avec l'Anatomie, la Physique, la Chimie, et même la Musique ; vous aurez à bien distinguer ce qui est du ressort de la Physiologie et ce qui est du domaine de la Psychologie et de la Philosophie intellectuelle ; les travaux mêmes des histologistes et des micrographes appor-

teront leur contingent de lumière pour l'interprétation de cette science.

Que vous dirai-je de la Pathologie générale? Ce qu'est la Physiologie pour l'étude de la santé, la Pathologie générale l'est pour l'étude de la maladie. De même que la philosophie est la science des premiers principes et des premières causes, de même la Pathologie générale est la science des vérités fondamentales de la Médecine.

Semblable à l'abeille qui voltige et butine de jardin en jardin, de fleur en fleur, pour en extraire leur suc le plus délicat et en fabriquer le miel le plus doux, le Professeur de Pathologie générale, jetant un coup d'œil sur l'ensemble des sciences de la Médecine, puisera dans toutes les parties des connaissances médicales pour arracher à chacune le secret de leurs lois, et en former un tout qu'il vous présentera comme la base sur laquelle doivent s'appuyer vos études de Pathologie spéciale. La Pathologie générale appuyée sur la connaissance de la nature de l'homme, a, en effet, pour but la recherche des causes de maladie et leur mode d'action, l'étude des éléments morbides, et leur influence sur les organes, enfin les altérations que subit le corps humain par la maladie, et leur mode de terminaison, puis comme complément la recherche des indications propres à l'administration des moyens curatifs, hygiéniques, chirurgicaux ou pharmaceutiques.

Ce sont là, Messieurs, les diverses sciences qui seront présentées à votre intelligence dans le cours de vos études médicales. Vous voyez par là quelle somme d'ouvrage vous assumez.

Ne vous découragez pas. Un travail assidu et régulier vous fera surmonter toutes les difficultés. D'ailleurs, l'exemple de vos prédécesseurs est un sûr garant de vos succès dans l'avenir.

Depuis sa fondation, l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal a toujours été en mesure d'offrir à ses élèves la

connaissance théorique et pratique de toutes les parties des sciences médicales. C'est là ce qui a fait sa réputation; c'est là ce qui fait sa gloire. Cet enseignement pratique qu'elle a donné par le passé, l'École le donnera encore cette année, car elle tient à conserver pure et intacte cette réputation qu'elle s'est acquise à force de dévouement. C'est là son désir. De plus, n'avez-vous pas à votre disposition, pour acquérir ces connaissances pratiques, des établissements assez importants? Que pouvez-vous désirer de plus?

Vous avez seuls le privilège d'être admis à l'Hotel-Dieu, où des médecins instruits, expérimentés et dévoués vous initieront avec sûreté à tous les secrets, à toutes les caprices de la Médecine; vous y ferez vous-mêmes des observations; vous y verrez faire un grand nombre d'opérations; vous y aurez tous les jours des cliniques de la plus grande valeur et de la plus haute importance, données par des hommes dont la renommée s'étend non-seulement par toute la Puissance du Canada mais même à l'étranger; en un mot, vous aurez à l'Hotel-Dieu la pratique de ce qui sera enseigné en théorie dans cette École.

Il en est de même de l'Hospice de la Maternité et des Dispensaires où les Médecins de ces Institutions feront pour vous l'impossible pour tout éclaircir à vos yeux, et ne laisser échapper à votre attention aucune des mille particularités qui se présentent dans la pratique.

Il en est de même du Dispensaire d'Ophthalmologie où les plus grandes facilités vous sont offerts pour devenir experts dans cette branche de la Médecine, sous l'habile direction de celui, qui se dévoue avec tant de zèle à l'étude des maladies des yeux.

Ce sont là les principaux Etablissements religieux de Montréal, qui tous n'ont qu'une âme et qu'un cœur pour concourir chacun à leur manière, à vos progrès dans la pratique de la Médecine, sous la direction de vos Professeurs.

Qu'on me permette de citer un témoignage qui n'est pas et qui ne peut être suspect.

“ Il est possible qu'en ce jour où plusieurs Ecoles de Médecine vous ouvrent toutes grandes leurs portes, vous désiriez avoir des garanties comme quoi vous avez bien fait en venant à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

“ La garantie que nous avons à vous donner, c'est le grand nombre de praticiens capables, je dirais même éminents qui ont reçu à cette Institution, leur éducation médicale, les succès qu'ils obtiennent en pratique, leur position sociale, la compétition heureuse qu'ils font à leurs confrères venant des autres collèges.

“ Telle est la preuve irréfutable, je crois, de la valeur de l'enseignement qui est donné ici.

* * * * *

“ Il ne m'appartient pas à moi, ancien élève de cette Ecole, d'en faire aujourd'hui l'éloge, mais laissez-moi vous dire cependant que, s'il est un acte de ma vie dont je suis glorieux et fier, c'est d'avoir suivi les cours de cette Institution!—
(*Applaudissements prolongés.*)

Vous applaudissez, Messieurs, merci ; mais ces paroles ne sont pas de moi ; elles ont été prononcées par Mr. le Dr. A. T. Brosseau dans son discours d'ouverture prononcé du haut de cette tribune en 1874.

Cet extrait est un des plus beaux témoignages rendus à l'excellence de l'enseignement médical donné dans cette Ecole. C'est un sûr garant des succès qui vous attendent plus tard dans la pratique.

Mais, pour parvenir à ce résultat, il ne faut pas oublier la ligne de conduite que vous aurez adoptée à notre Ecole, celle de travailler toujours, de travailler sans cesse. En effet, plus vous aurez obtenu la confiance et l'estime publique, plus il vous faudra travailler. Cependant, ne croyez pas que votre rémunération soit égale à la somme de travail que vous effectuerez. Je me rappelle à ce sujet les vers suivants d'Enri-cus Cordus, mort en 1535 :

“ Très Medicus facies habet : unam quando rogatur.

Angelicam ; mox est, cum juvat, ipse Deus.

Post ubi curato, poscit sua praemia morbo.

Horridus apparet, terribilisque Satan."

Ce que l'on peut traduire, je crois, par : "Quand on a besoin de ses services, le médecin paraît un ange ; quand le malade est guéri, il paraît un dieu ; quand il demande ses honoraires, on le considère comme un diable."

Ceci est encore vrai de nos jours.

Par conséquent, si vous ne travaillez que pour la rémunération pécuniaire, abandonnez la carrière dans laquelle vous vous êtes engagée, ne devenez pas médecins. Si, au contraire, vous comptez sur la satisfaction intérieure, et sur le bonheur de faire le bien en remplissant exactement vos devoirs, alors poursuivez le cours de vos études, livrez vous avec courage à la carrière que vous avez embrassée. Lorsque vous entrerez en pratique, ne vous désistez pas de la conduite que vous aurez tenue à l'École, continuez à travailler, et vous acquerrez sous peu la considération, l'estime et la confiance du public. Appuyée sur ce prestige que vous aurez mérité, votre réputation ne fera que s'accroître, et alors arrivera le moment où le reste viendra de surcroît.

Ces espérances que je vous donne aujourd'hui, Messieurs, vous les verrez se réaliser. S'il est vrai de dire qu'auprès d'un malade, le médecin doit être en quelque sorte prophète, car il lui faut connaître non-seulement le présent, mais encore l'avenir, de même vous devez ajouter foi aux souhaits que je forme pour vous dans le cours de votre pratique. N'est-ce pas, en effet, par la connaissance du passé que nous acquérons l'expérience ? Et, ne pouvons-nous pas en ce jour envisager le passé de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, comme un sûr garant des succès que vous obtiendrez plus tard ?

Regardez parmi ce grand nombre de médecins formés à notre École, combien de praticiens éminents, combien de sommités, que de professeurs distingués ne voyez-vous pas ?

L'École compte de ses élèves dans toutes les positions sociales les plus élevées. Il y en a dans le Sénat et le Conseil Législatif, il y en a dans les Communes et à l'Assemblée Législative ; quelques-uns sont engagés dans le professorat ; d'autres se sont distingués dans le journalisme médical. Les uns ont obtenu les honneurs civiques les plus remarquables ; les autres ont acquis la célébrité dans le noble exercice de leur profession ; vous en trouverez dans le Bureau Provincial de Médecine ; il y en a même dans le clergé. Toutes ces illustrations formées à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal sont comme autant de voix puissantes qui font estimer, honorer et respecter nonseulement en Canada, mais même à l'étranger le nom de l'Institution où ils ont puisé leur premières connaissances médicales. S'il est une chose dont je suis glorieux et fier, c'est que les médecins formés à cette École peuvent soutenir dignement la grande et noble lutte qui résulte de l'émulation.

Ce croquis des succès remportés par les médecins de cette École, cet aperçu des positions sociales éminentes qu'ils occupent, doivent être pour vous un sûr garant du succès que vous obtiendrez, et de la position élevée où vous conduiront vos talents et vos travaux.

Encore un mot, Messieurs, et je termine.

En ce jour où l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal est si heureuse de vous ouvrir ses portes, elle contemple l'avenir avec autant de confiance qu'elle envisage le passé avec satisfaction. Si le passé de l'Institution est une source d'allégresse, cela tient à deux causes : d'une part, l'excellence des élèves qui en ont suivi les cours, d'autre part, l'excellence des cours qui ont été si régulièrement suivis par les élèves. Il faut que l'avenir ne déroge pas au passé. L'exemple de vos prédécesseurs doit vous stimuler. De votre travail, Messieurs, uni à celui de vos Professeurs, résultera un grand bien pour la société, dont la reconnaissance rejailira sur vous et sur l'École de Médecine et de de Chirurgie de Montréal.

Discours d'introduction au Cours de Chimie prononcé

PAR

MR. LE DR MEUNIER.

MESSIEURS,—Tout en vous souhaitant la bienvenue, et m'annonçant comme le remplaçant de Mr. le Dr d'Orsonnens au cours de Chimie, je me trouve cependant tout confus ; vû que le savant professeur de Chimie dont nous regrettons l'absence, aurait suppléé par sa science aux faibles connaissances dont je pourrai disposer en votre faveur. Cependant si nous y mettons de part et d'autre un peu d'émulation et de bonne volonté, j'espère que nous pourrons réussir dans nos vœux selon le zèle qui a toujours guidé Messieurs les élèves de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal dont je suis fier de posséder le diplôme. Depuis 37 ans que cette Institution lutte avec ardeur et courage contre les différentes universités de Montréal, je trouve tout à fait surprenant qu'un certain nombre de médecins aient abandonné leur *Alma Mater* pour encourager par leurs paroles et leurs écrits, une institution tout à fait étrangère. Soyez fermes, Messieurs, et continuez comme par le passé à travailler de toutes vos forces, afin de soutenir par vos convictions vos braves professeurs, et surtout ces nobles vieillards à cheveux blancs, qui malgré leurs troubles et leurs fatigues, malgré toutes les tracasseries qu'ils ont eu à subir, ont cependant protesté contre l'établissement d'une institution rivale.

Pardon Messieurs, si je me suis laissé emporter, par mes sentiments d'amour et de reconnaissance envers la noble institution à laquelle j'ai le plaisir d'appartenir.

Je me suis peut-être laissé entraîner trop loin ; mais que voulez-vous ? Quant un fils voit sa mère exposée aux dangers, que doit-il faire, sinon voler à son secours, afin de la ramener au milieu de sa famille dont vous et moi sommes les fiers rejetons ? Courage donc ! travaillez activement à la prospérité de la médecine en général, et par vos nobles efforts

nous pourrons conserver la belle institution à laquelle nous avons le plaisir et le bonheur d'appartenir. Si j'ai entrepris une tâche au-dessus de mes forces, en essayant de vous donner un cours de Physique et de Chimie, car je n'ai été averti que depuis une quinzaine de jours, je connais l'avance l'indulgence et la bonne volonté des élèves en médecine et je me retranche derrière ces raisons qui sont pour moi une garantie de succès.

L'étude de la Physique et de la Chimie comme vous le savez tous, est assez difficile pour ne pas dire ardue ; mais comme je vous le disais au commencement, avec de l'étude et de la bonne volonté, nous pourrons aplanir les difficultés qui se présenteront sur notre chemin, et arriver au terme de notre entreprise comme ceux qui nous ont devancé.

L'étude de la médecine est excessivement vaste ; chaque branche de cette science demanderait toute la vie de l'homme pour en approfondir les secrets. Ainsi il vous faut du travail du courage et de l'énergie pour vaincre les difficultés qui pourront se rencontrer dans le cours de vos études médicales.

Maintenant Messieurs, je vous dirai en toute sincérité que j'éprouve un sensible plaisir de vous rencontrer, en aussi grand nombre, et j'espère qu'avec la bonne volonté que possède toujours l'élève en médecine, nous pourrons parvenir à éloigner les obstacles que nous impose une institution rivale et à montrer enfin au peuple que l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, après avoir lutté pendant 35 ans a enfin remporté une victoire éclatante envers et contre tous.

Je vous dirai, Messieurs en terminant que nous commencerons par voir ensemble la Physique en général, ses notions préliminaires telles que les lois de la pesanteur, etc., puis procéderions à l'étude de la Chimie proprement dite, cette belle science qui ouvre à l'expertise légale un champ si vaste à explorer.

Brisement forcé des deux os de la jambe.

PRATIQUÉ PAR LE DR. P. MUNRO,

Médecin de l'Hôtel-Dieu et Professeur à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

G^{***}, âgé de 20 ans, journalier, d'un bon tempéramment, reçu une ruade d'un cheval le 26 Août 1862, qui causa une fracture oblique simple du tibia et du fibula à la jonction du tiers moyen avec le tiers inférieur de la jambe. Le patient, habitant la campagne, loin des hommes de l'art, la consolidation des os se fit en laissant le pied dans l'éversion, avec un raccourcissement d'un peu plus de deux pouces et quart.

C'est dans cet état qu'il fut admis d'ans l'hôpital de l'Hôtel-Dieu et qu'alors les tentatives nécessaires pour redresser la jambe furent entreprises. Malgré l'assistance de plusieurs confrères, l'opération fut exécutée avec difficulté. Le malade fut mis sous l'influence du chloroforme et des poulies fixées à la jambe. Le chirurgien appuya le genou sur l'endroit de la fracture, et après plusieurs efforts, aidé de tout le poids de son corps, il sentit que les os cédaient. En continuant la même manœuvre, avec des manipulations, il réussit à produire une nouvelle fracture, et la jambe s'allongea presque jusqu'à sa longueur naturelle. Elle fut alors placée sur un double plan incliné et l'extension fut maintenue de la manière ordinaire. Il n'y eut qu'une inflammation simple, telle qu'on la rencontre pour la reproduction du cal. L'ossification fut un peu plus lente que d'ordinaire ; cependant le patient releva bien avec un raccourcissement d'un demi pouce et le pied dans la bonne direction.

Il a maintenant un membre solide et utile.

Ce cas est intéressant, vu la longueur du temps qui s'est écoulé depuis la première fracture jusqu'au brisement forcé ; c'est-à-dire depuis le mois d'Août au mois de Janvier. Par ce fait nous constatons que l'os nouveau n'est pas aussi solide

même à cette époque, que l'ancien ; que la fracture produite par le brisement forcé, a lieu le plus souvent au premier endroit, et qu'on peut la reproduire après 4½ mois, avec moins d'irritation que celle que l'on rencontre dans une fracture ordinaire.

Syphilis cérébrale.

(Suite et fin).

Dans cette maladie, le pronostic n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire.

Tandis que les espérances de soulagement ou de guérison sont plus grande dans cette maladie que dans tout autre maladie cérébrale, on rencontre cependant un certain nombre de cas où il y a des altérations profondes des tissus occasionnant un affaiblissement permanent des fonctions, quoique l'on puisse gagner d'ailleurs. C'est une circonstance heureuse que la gravité des symptômes nous amène généralement les patients au début de la maladie, et avant d'avoir couru un danger irrémédiable.

Le soulagement prompt et complet est généralement satisfaisant et quelquefois étonnant. Dans le cas, No. 2, par exemple, la surdité d'une oreille est disparue en trois jours. Dans le cas No. 3, l'homme devient imbécile, incapable de s'habiller, de se lever de son siège, de retenir ses eaux, et après 14 jours de traitement, il marche, s'habille, a recouvré son intelligence et règle le passage de son urine sans beaucoup d'efforts.

J'ai obtenu le plus de succès dans la syphilis cérébrale, avec le prétendu traitement mixte, excepté dans les cas de date récente ; et ce fait est d'autant plus curieux, que cette maladie arrive généralement à la période tertiaire. Règle générale, la combinaison du biniodure de mercure et de l'iode de potassium est bien supportée par l'estomac, si on la donne bien diluée dans un verre à vin d'eau et après les re-

pas ; si cependant ces médicaments causaient des troubles gastriques on pourrait les donner séparément ; si le bichlorure irrite trop l'estomac on recourra avec avantage aux granules de Garnier et Lamoureux, ils contiennent $\frac{1}{4}$ de Gr. de protoiodure de mercure, on débiterait par la dose d'une granule trois fois par jour, en augmentant d'une granule tous les 3 ou 4 jours jusqu'à effet désiré.

Le protoiodure américain n'a été d'aucune valeur entre mes mains, ainsi qu'entre celle de beaucoup d'autres médecins. L'iodure de potassium peut être employé en saturation faite de parties égales de potassium et d'eau de sorte que chaque goutte de la solution représente un grain du médicament. On croit que l'addition de carbonate d'ammoniaque à l'iodure de potassium augmente beaucoup son effet thérapeutique.

Le Dr. Sweeny, de Carlon, Irlande, qui a éprouvé ce point sur une vaste échelle, prétend que 4 grs. d'iodure de potassium combinés avec $2\frac{1}{2}$ grs. de carbonate d'ammoniaque produiront le même résultat que $6\frac{2}{3}$ grs d'iodure de potassium administrés seuls. Cette combinaison sera d'une grande valeur lorsque l'estomac ne peut supporter l'iodure seule. Je n'ai pas toujours cru nécessaire de traiter jusqu'à salivation. La meilleure règle, je crois, est de donner le mercure seul ou combiné à l'iodure de potassium à doses croissantes jusqu'à soulagement et légère sensibilité des gencives, et dans la plupart des cas, on peut obtenir la guérison, longtemps avant d'arriver à affecter les gencives. La dose d'iodure doit augmenter suivant les indications.

Mon expérience des frictions mercurielles, a été si peu satisfaisante que j'en ai abandonné l'usage, excepté pour les patients qui ne peuvent supporter le mercure à l'intérieur, ou ceux chez qui les symptômes sont graves et qui réclament impérieusement une attention prompte et vigoureuse. C'est une méthode malpropre et sur laquelle on ne peut compter, de plus, on ne saurait apprécier exactement la quantité absorbée.

La santé générale ne doit pas être négligée, on doit la traiter si elle est plus dérangée que ne le laisserait croire le trouble cérébral.

La plupart des patients ont la langue chargée, des nausées, quelquefois même des vomissements, la digestion est pénible enfin se trouve d'autres signes de dérangement gastriques. Ceci est dû à un acte réflexe du cerveau malade, mais on conçoit aisément que l'innervation anormale peut, avec le temps, produire dans l'estomac et les organes satellites, des changements locaux qui nuisent sérieusement à la digestion et à l'absorption. Il reste à décider alors si on ne combattra pas ces symptômes avant de tenter le traitement spécifique. Le traitement spécifique amènera lui-même une amélioration graduelle de ces symptômes, et il est impossible d'établir si cette amélioration est due à la disparition de la lésion cérébrale, ou si le mercure ayant la propriété d'augmenter la sécrétion hépaltique, comme Rutherford l'a montré, a exercé ainsi une influence sédative sur la membrane muqueuse gastrique, ou bien si c'est l'effet de ces deux actions réunies. Cependant, quelques individus chez qui cette irritabilité gastrique est exagérée relativement aux symptômes cérébraux qui ne sont très urgents, il est préférable de traiter l'estomac pendant quelques jours, sinon il sera difficile et même impossible d'administrer les iodures et les mercuriaux à doses suffisantes. Quelques grains de calomel, ou un verre à vin d'eau d'Hunyadi Jancs, ou bien un léger purgatif, suivi de quelques jours de traitement aux alcalins sera d'un avantage marqué. La durée du traitement ne saurait être fixée mathématiquement, mais doit être déterminée par une étude prudente et intelligente des circonstances de chaque cas. On devrait se faire une règle de continuer la médication au moins six mois après que la maladie a cessé de s'améliorer ; et il serait beaucoup plus prudent, en vue de la gravité de la maladie et des opinions des syphiliographes de garder le patient sous traitement d'une manière continue ou intermittente pendant un an et demi.—(*The Proceedings.*)

L. C. GRAY, M. D.

Rétrécissement de l'urèthre.

(Suite.)

Il est reconnu que le rétrécissement prononcé de l'urèthre frappe d'impuissance l'homme le plus apte et le plus prolifique.

L'urèthre étant bouché, le sperme pendant l'orgasme ne peut sortir par le canal, il reste en arrière et se mêle aux urines, de là l'impuissance suivant plusieurs physiologistes.

J'ajouterai de plus que la rétention d'urine qui survient pendant l'existence d'un rétrécissement, peut être causée par suite d'un exercice trop violent, d'un coït immodéré ou de masturbation. Je crois que nous ferions bien en nous intéressant auprès de nos malades, de ne pas de vue cette dernière cause, la masturbation, qui produit tant de ravage. Pour s'en assurer, il faut de la douceur, de la délicatesse, et faire semblant de compatir avec son malade; par ces moyens, petit à petit, on parviendra assez facilement à lui faire avouer ce qu'il cache si obstinément. Plusieurs malades qui nous consultent avouent qu'ils éprouvent une sensation plus ou moins douloureuse, dans les rapports sexuels au moment de l'éjaculation, et chez quelques uns l'acte est accompagné de douleurs vives et de la sortie d'un peu de sang

Les pertes seminales, les pollutions diverses et nocturnes s'observent assez fréquemment chez les rétrécis.

Un physiologiste allemand dit d'une manière générale que les malades rétrécis sont impropres à la fécondation parce que la liqueur seminale sort en bavant au lieu d'être projetée.

Amusat a appelé l'attention des chirurgiens sur les malades affectés de coarctation, en disant que tous les rétrécis sont affectés de suintement uréthraux, suintement qui ont reçus diverses dénominations, mais qu'il convient mieux d'appeler blennorrhée.

Ce léger suintement de matière blanchâtre, jaune sale, quelquefois sanguinolente fait le désespoir des malades, et

aussi de grand nombre de médecins qui épuisent pour les tarir, tout l'arsenal médical et pharmaceutique sans résultat. Il n'y a qu'un moyen de s'en débarrasser sûrement : c'est la guérison du rétrécissement. Combien de malades se croient affectés de pertes seminales, qui n'ont qu'un écoulement uniquement formé par du fluide prostatique, frappés qu'ils sont par la ressemblance entre les deux.

Plusieurs fois des patients ont été envoyés à l'Hôtel-Dieu pensant qu'ils étaient atteints de pierre, parcequ'ils ressentaient de la douleur à l'extrémité de la verge et qu'ils éprouvaient des douleurs sourdes, des pesanteurs dans la région périméale en arrière dans les bourses, dans le rectum même, et surtout ce qui les rendait plus certains c'était la rétention d'urine et les fréquents besoins d'uriner. Après les avoir examinés et sur-examinés en compagnie des principaux médecins de la maison, nous avons constaté un rétrécissement, et nous avons remarqué que ces douleurs, parfois dans le bas ventre, les aines, etc., coïncidaient avec l'inflammation de la glande prostate. Le rein peut aussi également être affecté et être le siège de douleurs plus ou moins vives.

Assez souvent il survient une fièvre qui malgré le type intermittent qu'elle affecte, résiste à l'action de forte dose de sulphate de quinine, dans ces cas, ce qu'il y a de mieux, ce sont les bains de siège, les sudorifiques, la poudre de Dover, le bromure de potassium et l'aconit, répétées jusqu'à cessation de la fièvre, qui bien des fois ne cessera qu'après le traitement et la guérison du rétrécissement.

La marche des coarctations est à peu près graduelle, je renouvellerai d'une manière rapide ce que j'ai dit au commencement. Notons d'abord les démangeaisons que quelques malades éprouvent au bout de la verge. Le jet de l'urine est comme retardé, et la sortie de l'urine n'est pas simultanée avec la dilatation du col vésical.

Ensuite les dernières contractions vésicales, que plusieurs auteurs appellent le dernier *coup de piston*, laissent dans la

vessie et la partie postérieure de l'urèthre une petite quantité d'urine qui s'écoule goutte à goutte. Plus tard, surviennent les diverses modifications du jet qui se divise et se tortille en vrille, en spirale, etc., etc.

Plus tard encore, le changement dans la miction est tout-à-fait complet, le jet n'existe plus et l'urine s'écoule par gouttes à peine reliées entr'elles, et les malades, selon la vieille expression chirurgicale, urinent sur leurs souliers.

Enfin arrive le moment où les difficultés s'accroissent de plus en plus. Malgré tous les efforts les plus énergiques, il ne s'échappe que quelques gouttes d'urine. L'agitation du malade est inouïe, il se met dans toutes les positions imaginables, les souffrances augmentent, il y a des selles involontaires, le malade réclame des secours avec l'énergie du désespoir ; et aussi lorsque la sonde libératrice qui permet de le délivrer de ses angoisses, a franchi l'obstacle, et que l'urine a commencé à couler, la joie et la gratitude qu'il exprime sont plus faciles à sentir qu'à décrire, en un mot elles sont inexprimables.

Il survient aussi des retentions d'urine dans d'autres circonstances que celle dont nous venons de parler et le diagnostic n'est peut être pas aussi facile qu'on le pense. Ainsi l'hypertrophie de la glande prostate, un corps étranger venant de la vessie, ou du dehors, une tumeur développer ou former par le déplacement d'un organe voisin, etc., etc., peuvent simuler tous les symptômes d'un rétrécissement de l'urèthre et donner lieu à une rétention d'urine ; mais pourtant avec une grande attention, beaucoup de patience, une certaine habitude, on arrive à déterminer le genre de lésion auquel on a affaire ; et avec les moyens que la science possède aujourd'hui, il est presque toujours possible de distinguer le cas, d'établir le diagnostic et d'instituer un traitement.

CAUSES DE LA MORTALITÉ.			
<i>1re Classe.—Maladies Zymotiques.</i>		Autres maladies Cerveau et système nerveux..... 14	
Variole.....	38	Maladies des org. de la circ.	10
Scarlatine.....	3	Bronchite.....	7
Diphthérie.....	9	Pneumonie.....	3
Croup.....	2	Maladies des org. respiratoi.	7
Copueuche.....	1	Maladies des org. digestifs.	21
Fièvres Typhoïdes.....	7	Autres maladies Locales.....	5
Autres Fièvres.....	2	Total.....	93
Dysenterie.....	3	<i>2me Classe—Mal. de Développement.</i>	
Diarrhée.....	25	Naissance prématurée.....	4
Choléra Infantum.....	9	Débilité Infantile.....	26
Autres maladies Zymotiques.....	5	Dentition.....	11
Total.....	104	Vieillesse.....	5
<i>2me Classe—Mal. Constitutionnelles</i>		Débilité Chronique.....	4
Cancer.....	4	Autres maladies de Développement.....	
Phthisie.....	20	Total.....	50
Autres maladies Constituti.	9	<i>3me Classe—Décès par Violence.</i>	
Total.....	33	Accidentelles.....	5
<i>3me Classe—Maladies Locales.</i>		Autres causes.....	
Céphalite.....	6	Inconnues.....	8
Apoplexie.....	8	Total.....	13
Paralysie.....	4	Grand Total..... 293	
Convulsions.....	8		

BUREAU DE SANTÉ, MONTRÉAL, Octobre 1879.

Le total des décès pour le mois de Septembre fut de 293 (16 morts-nés non-inclus), 85 de moins que dans le mois d'Août dernier, et 52 de moins qu'en Septembre 1878. Cette mortalité représente une proportion annuelle de 26 par 1000 de la population. 193 décès eurent lieu parmi les canadiens-français, — 52 parmi les catholiques parlant l'anglais et 48 chez les protestants.

9 décès furent par la diphthérie, le même nombre que durant le mois dernier, mais 6 de plus que durant le mois correspondant de l'an dernier. 7 décès furent causés par les fièvres typhoïdes, ou deux de moins que durant le mois précédent, mais 1 de plus qu'en Septembre 1878. Il y eut 20 décès

par la consommation, 4 par le cancer. 38 décès eurent lieu par la variole, le même nombre que dans le mois précédent, mais 25 de moins que dans le mois de Septembre 1878. De ce nombre, 26 n'étaient pas vaccinés et 12 rapportés comme ayant été vaccinés. 36 décès eurent lieu chez les canadiens-français et 2 chez les protestants. 33 décès eurent lieu dans la partie est de la ville, 1 dans la partie ouest et 4 à l'hôpital civique. Les rues où il y eut le plus de décès furent les rues Panet 4, Wolfe 3, Plessis 4, Visitation 3.

J'ai dernièrement inspecté plusieurs cas de vaccination dans les districts des Drs Laberge et Allard ; j'ai pu constater que la vaccination était bien faite et que les familles étaient très-satisfaites.

A la dernière assemblée du Bureau de Santé il fut décidé de préparer une carte sanitaire pour cette année. En montrant sur une carte les différentes localités où surviennent les décès par les maladies contagieuses, le Bureau de Santé serait en état de connaître la topographie et les niveaux de la ville, la superficie du terrain où l'on a bâti ; les établissements injurieux à la santé publique pourraient y être indiquées. Les autorités sanitaires connaîtraient tout ce qui regarde la condition sanitaire de tout district malsain, et seraient capables d'appliquer avec intelligence les remèdes convenables. Une telle connaissance serait des plus avantageuses pour l'examen des causes de maladies, pour combattre et prévenir l'invasion des épidémies. Une carte sanitaire donnerait au Bureau de Santé l'opportunité de s'enquérir scrupuleusement, et de rechercher les causes de maladies.

A. B. LAROCQUE, M. D.

Officier de Santé.

Dispensaire de la Providence.

Mr. le Dr. A. A. Lefaiivre a été le médecin de service durant le mois de Septembre.

Le total des ordonnances a été de 2081, et 148 visites ont été faites à domicile.

Mr. le Dr. A. Piché est chargé du service pour le mois d'Octobre.

Réception.

Nous apprenons avec plaisir que M Joseph Bourdon, de Montréal, ancien élève de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, vient de recevoir le titre de L. C. D.

Nous croyons savoir qu'il doit pratiquer comme Dentiste en la ville de Montréal.

Mariage.

Le 23 septembre, Albert Laurendeau, Ecr. M. D. V. fils du Dr. J. O. Laurendeau, de St. Gabriel de Brandon, conduisait à l'autel Mademoiselle Georgiana Mérizzi, fille de Antoine Mérizzi Ecr., N. P. de Napierville. L'heureux couple est parti pour voyage avec nos meilleurs souhaits.

J. G. BIBAUD, M.D.

VISITES ET CONSULTATIONS,

EN VILLE ET A LA CAMPAGNE

HEURES DE BUREAU :

De 8 à 9 hrs. A.M. De 12½ à 2 hrs., et de 5 à 8 hrs. P.M.

NO. 30, RUE ST. DENIS, MONTRÉAL.